



Association Nationale des Etudiants en Médecine de France  
ANEMF c/o FAGE - 5 rue Frederick Lemaître - 75020 PARIS  
Téléphone : 01 40 33 70 72 - Fax : 01 40 33 70 71  
[www.anemf.org](http://www.anemf.org) - [contact@anemf.org](mailto:contact@anemf.org)

# PROCÈS-VERBAL

## WEEKEND DE FORMATION

### CRÉTEIL 19 - 22 MARS 2015

*Association à but non lucratif selon la loi de 1901, créée en 1965.  
Organisation de représentation selon l'article 81 1-3 du code de l'éducation.  
Représentée au CNESER et au CNOUS. Nommée à la CPNES et à la CNIPI.  
Membre de la FAGE et de l'IFMSA.*



## OUVERTURE DE L'AG PAR SÉBASTIEN FOUCHER

### RAPPORT PRÉLIMINAIRE DU CS.

### POINT INTERNATIONAL

#### IFMSA :

##### MARCH MEETING

C'est l'un des deux gros congrès de l'IFMSA (ils ont lieu en mars et en août). Il y avait plus de 1000 congressistes représentant 123 NMO (National Member organisation)

Bylaws et constitution (RI) : ils seront changés d'ici octobre 2015 (le bureau restreint prend ses fonctions en août prochain).

L'adhésion à l'IFMSA (de 3300€) va peut-être augmenter mais c'est contraire aux bylaws donc nous participons à un GdT à distance pour éclaircir ça. Ça impliquera l'ancien et le nouveau trésorier.

Il y a eu beaucoup de policy statement (l'équivalent de nos motions) rejetées car non conformes d'après le CS. Elles ont été partagées sur le réseau social mais il n'y a eu que peu de retours...

On a parfois l'impression de brasser du vent avec des problématiques qui restent trop larges.

Policy Statement (PS) : une dizaine de PS traduits en entier qui seront ressorties pour l'August Meeting car elles n'ont pas été adoptées au March Meeting.

Élection du bureau restreint de l'IFMSA : le président sera Egyptien, le trésorier turc ...

VP affaires externes : il est en lien avec les grosses structures (ONU, unesco, santé pub, droits de l'homme...) c'est très intéressant en terme de lobby international. Ce sont des structures qui nous soutiennent, donc si on a des revendications, on peut aussi passer par là afin de faire pression sur des structures nationales (ministères) mais ça prend du temps.

#### EMSA : ASSOCIATION EUROPÉENNE DES ÉTUDIANTS EN MÉDECINE

Il faut prévoir un partenariat avec eux : ça pourrait être intéressant même s'ils avancent lentement. Il faut voir ce qu'ils peuvent nous apporter, ça concernera surtout la représentation au parlement européen. C'est la seule association de médecine qu'ils écoutent.



## EUREGME : EUROPEAN REGIONAL MEETING

Il y a 3 personnes du BN : Julie, Emilie, Alexandre et 4 autres places : Jennifer Batista de Marseille, Mélanie Charié LEO de Nancy, Elias Karam de l'ancien BN, il y a eu un désistement pour la dernière place, on cherche quelqu'un pour remplacer.

Il y aura pleins de thèmes abordés, ça sera très intéressant.

## RETOUR TRAVAIL PERSO

Erasmus plus : j'ai eu peu de retours. L'état des lieux est difficile. Continuez à le remplir!

NMO : ce sont les assos nationales. On travaille pas mal autour de la trésorerie (cotisation...)

- soucis de crédibilité du vp capacity building.
- + travail avec TTIP (traité trans atlantique Europe Amérique du nord)
- bonnes relations avec la chine
- Elias K : élu régional assistant Europe

Traduction d'APO (anemf.org): je n'ai pas avancé

**REIMS** : c'est quoi l'EMSA ?

**BUREAU** : c'est une asso européenne qui ne fait que des facultés. La France n'adhère pas mais ils considèrent que du moment qu'une faculté du pays adhère, le pays adhère. Là on cherche à savoir ce qu'ils peuvent nous apporter en terme de visibilité, à part au parlement européen.

## NEO OUT NEO IN

Durant le MM, sessions SCOPE tous les matins, où l'on a pu avoir l'équivalent du bilan mi-mandat de la SCOPE IT, voter le changement des SCOPE Regulations (= RI SCOPE).

On a eu l'"Exchange Fair", qui permet de promouvoir son pays. Pour cela, on avait des tours Eiffel et un prezi, qui va être envoyé à tous les LEOs plus tard pour vérifications sur leur ville. Cela a aussi permis les échanges de documents qui ne peuvent pas passer par voie informatique.

Ensuite, réflexions sur la Global health and ethical issues within exchanges, présentation de la nouvelle database, comment améliorer la représentation étudiante dans les instances (cela ne nous apprend pas grand-chose), discussions sur le policy statement en étude médicale.

Début des négociations avec les pays pour les contrats de l'AM 2015, et du harcèlement par mail.

SCOPE est désormais soutenu par la WONCA (asso international des med gé).

Il y a eu une matinée pour les GdT, mais beaucoup étaient proposés donc seulement 2 personnes sont venues au notre. On a fait une publication des résultats sur la ML NEO, on attends des retours et en reparle à l'AM.



La présentation de Médiplotte a été faite, on a eu beaucoup de retours positifs avec des personnes qui veulent nous aider à le développer.

On a récupéré les certificats de stage à donner aux ICs à la fin de leur stage, une partie sera distribuée ce WE et l'autre au CA de Brest.

Au niveau local, les CAs arrivent au fur et à mesure et les dossiers d'inscription arrivent dans la semaine prochaine. Nancy organise le premier PET (pre-exchange training) sur une journée pour préparer les OG à leur départ.

Une mise à jour des rapports de stages sur APO est en train d'être faite. Le guide de l'og sera mis à jour pour le CA d'avril et la formule de calcul sera travaillée ce WE.

Il y a pas mal de nouveaux LEOs, ils ne doivent surtout pas hésiter à nous appeler s'ils veulent se former ou ont des questions.

## NORE

La database va ouvrir

Il y aura des PRET (professional and research exchange training) en Egypte et à Istanbul pour les LEOs  
EuRegMe

WE NEO/NORE

**TOULOUSE** : On n'a toujours pas d'AF pour ceux qui viennent cet été en SCORE!! Apparemment les NOREs veulent changer des dates mais vraiment problématique car plus de stages !

**BUREAU** : N'hésitez pas à parler avec moi si vous avez un souci et allez voir Julie samedi. Je n'ai pas vu de troubles particuliers sur la database. (J'ai les codes de président)

## RETOUR MARCH MEETING

### SCOME SESSION (ÉTUDES MÉDICALES)

On a abordé pleins de thèmes, Rodolphe détaillera et il y aura un résumé dans le CR.

Quelques points notables : la policy statement (l'équivalent d'une contribution) sur les EM était assez nulle, vide. Du coup elle sera revotée en août.

C'était très enrichissant au niveau des méthodes de formations et de travail en groupe, on a pu parler avec d'autres étudiants, comparer nos études. Le peu de travail qu'on a fait en commun était enrichissant mais c'est compliqué d'arriver à des résultats concrets avec un tel melting pot.

L'ANEMF est largement en avance sur la réflexion pédagogique.



Il faut un réel travail de fond entre les GA, ce qui implique plus de travail pour le VP EM. Il faut aussi réfléchir à la place que l'on souhaite et à comment être proactif.

## FORMATIONS À L'IFMSA :

Un rapport détaillé sortira le plus vite possible.

Quelques points notables :

Ils ont de bonnes techniques de working group : ils travaillent en petit groupe avec une introduction de quelques secondes et des travaux par groupes de 5-6 pers conduisant à une évolution à plus long terme. Il faut voir comment on peut adapter ça.

Là-bas, une session sur un sujet c'est toute la matinée ...

Il y a beaucoup de techniques d'évaluation au niveau de la notation, beaucoup de perte de temps au niveau des énérgizers et beaucoup de supports avec primauté de l'écrit : il y a un rapport écrit de chaque groupe sur paper board avec un processus de réflexion ...

## SGS :

3 comités scoph scora scorp

### SCOPH

Ca concerne les maladies non transmissibles (génétique, environnement) comme les risques cardiovasculaires, le diabète...

- la santé à l'échelle internationale et médicaments des maladies négligées
- systèmes de soin et de santé
- violences basées sur le genre
- alcool (bien avancé en France)

### SCORA

C'est sur la santé sexuelle

On a parlé des droits de la femme, de l'avortement...

Les visions sont différentes selon les pays compliquant la vision internationale avec la diversité des cultures et des représentations.

On est plutôt en avance en France avec l'EALS.

### SCOPR:

C'est le comité sur le droit et la paix

Nous avons abordé différents sujets :

- Droits humains
- Éducation par les pairs



- Migration
- Réfugiés

Cela nous a apporté sur les techniques de formation qui seront mis en pratique ce weekend.  
Dans l'éventualité où quelqu'un reprendra un poste de solidarité internationale à l'ANEMF il serait très intéressant de travailler avec eux.

### **GLOBALEMENT :**

L'IFMSA donne une autre vision de la PPS. Ça nous apporte une expertise dont on manque (UAEM médicaments essentiels) en lien avec l'indépendance.

Ça peut nous apporter de nouveaux projets (ex défi sang limite : proposition des anglais pour le don de moelle osseuse)

Les formations sont faites de manières différentes

Il y a eu une intervention d'Emilie concernant le harcèlement sexuel.

CR du statement : il faut trouver des solutions pour l'avenir et travailler en trouvant des dead lines pour trouver des solutions concrètes pour lutter contre ces débordements

### **POINT PPS :**

Point mauvaise ambiance : je n'ai toujours pas les chiffres du téléthon de Lille et Dijon!!

### **POUR L'HDN:**

Le mémento du nounoursologue numérique sera composé de vidéos explicatives avec des e-textes explicatifs pour chacun. Nous le sortirons en Juin.

Retours de l'HDN : les SGS des villes doivent envoyer un retour et un contact pour mettre un contact sur le nouveau site avec une description et des photos, en effet pas mal d'écoles m'appellent. Donc j'ai besoin de votre aide pour gagner du temps et éviter de perdre des contacts.

### **HANDICAP :**

On a eu une rencontre nationale le weekend du recweem avec un premier CA.

Le CR a été donné en doc préparatoire. Personne ne l'a lu ce n'est pas cool pour moi.

Le CA s'est bien passé, nous sommes donc membre permanent. Différents collèges y siègent dont beaucoup de locales, mais nous sommes les seuls au niveau national.

L'aspect promotion et prévention est très important

Le PAVE a été lancé le 14 mars, jusqu'au 29, il se remplit n'importe où et c'est assez sympa. Ça donne accès à pas mal d'accès aux personnes handicapées.

### **COMPÈTE :**

Je recherche des équipes de 4 coureurs, de gens pour tenir un stand de sensibilisation et d'une fanfare.  
Je vous envoie un mail bientôt



Association Nationale des Etudiants en Médecine de France  
ANEMF c/o FAGE - 5 rue Frederick Lemaître - 75020 PARIS  
Téléphone : 01 40 33 70 72 - Fax : 01 40 33 70 71  
www.anemf.org - contact@anemf.org

Il y aura 2 places offertes pour le Futuroscope au village part pour la compète.

## ISHARE :

Merci à ceux qui ont essayé l'étude.

On a pas mal avancé sur un partenariat potentiel : appel avec les responsables de la recherche. Ils sont ok, pour faire études spécifiques pour les étudiants en médecine.

Ils nous enverraient leurs données.

Avantage : Pour la santé des étudiants. Et négocier des trucs pour des externes, ça permet de demander de nouvelles choses pour les externes si on a des données sur eux.

I share est en train de rédiger une convention parts.

Que tout le monde aille les voir lors du village part.

Ils donneront un pack de communication fait d'affiche et de supports internet pour mettre dans les corpo etc.

Allez poser toutes les questions, ils sont là pour ça.

## VIDÉO 3D SUR LA CONTRACEPTION

Un labo d'anat 3D nous a proposé de travailler ensemble avec le Pr. Cosson qui est le chef de service de gynéco de Lille 2 et président du collège médecine de l'UNF3S.

Une grosse partie de cet ensemble de vidéos va être sur l'anat, la rhumato, la neuro...

Ce sont des vidéos à visée des étudiants en médecine et pour les étudiants en santé en général.

Ils sont déjà en part avec l'ANESF.

Mais pour avoir des sous, il faut un dossier de subvention IDEFI.

La vidéo contraception sera intégrée dans un MOOC au format numérique d'enseignement. Donc avec notre logo et celui des labos pharma qui ont demandé à y être.

## PROPOSITION DE TRAVAIL EN COLLABORATION AVEC LES PHARMA ET LES VÉTOS

Un travail sur la tuberculose a été proposé

On a dit non pour cette année mais ça peut être intéressant pour l'an prochain.

## SOMMET DE L'ONU SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE.

Responsable qui va au sommet réseau acteurs d'avoir un premier support pour aborder la thématique.

**SAINT ETIENNE** : L'IFMSA va y siéger?

**BUREAU** : Oui

**MARSEILLE** : il faut peut-être encourager la redirection, doit être reclassé dans un meilleur contexte que le global.

**P6** : l'AGEP commence à travailler avec l'Unesco



Association Nationale des Etudiants en Médecine de France  
ANEMF c/o FAGE - 5 rue Frederick Lemaître - 75020 PARIS  
Téléphone : 01 40 33 70 72 - Fax : 01 40 33 70 71  
www.anemf.org - contact@anemf.org

**BUREAU** : Rodolphe y siège aussi maintenant

## JOURNÉES NATIONALES CONTRE LA LEUCÉMIE

Du 28 29 mars, deux journées de collectes de fond co-organisées par de nombreuses associations, dont l'Association Laurette Fugain (avec qui nous sommes en partenariat depuis 2004). C'est la deuxième édition. Les enjeux sont importants pour les co-organisateurs qui veulent renouveler les très bons résultats de l'année passée. L'ALF nous a demandé de relayer leurs outils de communication et d'inciter le réseau à participer à l'événement. (Il faut rappeler que les responsables sgs étaient plutôt favorables à participer à l'événement, sous réserve d'une présentation exhaustive au wess ; ce qui fut fait par une représentante locale de l'ALF).

Un mail a été envoyé aux responsables sgs avant le WEF pour leur donner toutes les clés pour mobiliser leurs bénévoles. Vérifiez si le mail n'est pas arrivé dans les spams si vous ne l'avez pas reçu.

Ces Journées représentent deux jours importants de collectes, dont les fonds seront reversés à la recherche médicale pour la lutte contre les leucémies.

## RETOUR SUR LE GDT DU WESS : PLACE DE LA CULTURE À L'ANEMF.

Un état des lieux a été lancé via une conversation mail sur laquelle sont associés certains responsables associatifs qui veulent développer ou développent déjà des projets culturels au local. C'est un bon début avec quelques réponses avant le wess, bonne dynamique pendant le groupe de travail, mais la réactivité est retombée depuis.

La place de la culture à l'ANEMF était déjà dans les cartons depuis quelques temps. Le mandat précédent avait lancé des pistes de réflexion et avait organisé plusieurs formations tout au long de l'année.

Nous avons besoin de cet état de lieux pour savoir s'il est légitime d'imaginer un poste national dédié à la coordination et au développement des projets culturels. Libre au mandat prochain de proposer une ouverture de poste.

Donnez-moi (David) les adresses des gens intéressés par les projets culturels au local, dans vos associations ou même au niveau des fédés.

## INDÉPENDANCE DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ PAR RAPPORT AUX INDUSTRIES PHARMACEUTIQUES

Il y a eu un gros travail de fond depuis le début de l'année, et peu de communication car d'autres sujets de représentation étaient prioritaires. C'est un gros dossier, difficile d'accès, avec une faible implantation de l'anemf dans les problématiques. Ces questions d'indépendance (au niveau des partenariats mais aussi au niveau de la formation et des pratiques professionnelles) sont en débat au sein du réseau depuis peu. (Motions 38 et 39 des JEA 2014 de Montpellier).





Une contribution post wef est prévue, avec pas mal des choses à lire sur le réseau social.

Pour bien comprendre l'ampleur du dossier, nous avons consacré une dizaine d'heures au wess lors d'un parcours entier construit autour de l'indépendance des professionnels de santé.

Le principal enjeu d'ici la fin du mandat va être de transmettre ces connaissances et ce travail de fond au réseau, et élaborer ensemble une stratégie de développement du dossier, tant au niveau local que national.

**BREST** : Êtes-vous au courant des annonces de Touraine pour le don du sang homosexuel ?

**BUREAU** : oui. Touraine a fait une annonce lors de la première journée d'analyse des amendements de la LdS. Elle a sollicité le CCNE pour qu'il rende un avis "dans les prochains jours" sur l'ouverture du don du sang aux homosexuels, avec une révision des critères d'exclusion. Cette annonce tombe un peu comme un cheveu sur la soupe dans un contexte politique (notamment autour du ministère de la santé) assez tendu. C'était une promesse de campagne de François Hollande. Marisol avait confirmé la volonté politique de faire bouger les choses, et puis plus rien. Les retours de nos interlocuteurs qui gravitent autour de la filière du sang étaient plutôt pessimistes sur l'avancée du dossier. On attend l'avis du CCNE.

## TUTORAT

### APPLICATION QCM :

Il faut faire passer le questionnaire à Antilles Guyane, il ne manque plus qu'eux. Le projet a été présenté à la conférence des doyens, ça s'est bien passé.

Concernant le financement tout le dossier a été monté et il était prévu de le déposer dans 2 universités à la base pour maximiser les chances mais pour des raisons politiques cela n'a pas pu se faire. On recherche donc d'autres financements pour faire un financement collaboratif mais il faut connaître le montant exact pour ça.

À rediscuter avec les tutorats.

### WET :

C'était cool, réseau dynamique et tout.

### AGRÈMENT COMMUN :

C'est un label de qualité pour les tutorats pour se vanter au niveau de la fac et des partenaires. Le barème est sur 100 et 4 échelons : pour avoir l'or il faut être à 90.

Ça a un poids énorme, utilisez le!

Les grandes étapes étaient les suivantes :

- rentrer les infos



Association Nationale des Etudiants en Médecine de France  
ANEMF c/o FAGE - 5 rue Frederick Lemaître - 75020 PARIS  
Téléphone : 01 40 33 70 72 - Fax : 01 40 33 70 71  
www.anemf.org - contact@anemf.org

- remplir la grille de questionnaire
- samedi prochain avec les pharma pour voir les tutorats.

On fera au mieux pour l'agrément.

Il manque encore Lille état, Montpellier, Paris sud, Paris 13, il y a eu un changement il n'y a pas longtemps.

L'agrément se fera le 28 mars par skype avec Estelle à Paris en commun avec le VP Tutorat pharma, un membre de son bureau, un membre de la FAGE

## AUTRE :

Les formations tutorats sont montées et classées, les groupes réseau FB sont pas mal et on peut vous ajouter ensuite.

Il y a une mailing tutorat avec plein de sujets intéressants.

Sites communs des tutorats : 500 sessions par jour, durée de moyenne 2 minutes.

Le nombre de visiteurs augmente.

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR :

### REGWEEEM

Ça c'est bien passé, beaucoup d'échanges, formations dynamiques avec mise en situation et débat. Intéressant d'avoir des intervenants extérieurs comme un élu CNESER.

### REVENDEICATIONS

Ça prend beaucoup de temps 150 élus à appeler...

### MARCH MEETING

C'était intéressant d'analyser une nouvelle structure, beaucoup d'échanges en off avec les étudiants d'autres pays.

### SUIVIS DES ÉLUS

J'envoie des fiches techniques toutes les semaines. Il y aura le Séminaire National des Elus Etudiants (SNEE) à Lyon de la FAGE en Avril.

## ACTUS :

- Démission de Geneviève Fioraso, possiblement un nouveau secrétaire général à l'enseignement supérieur après les élections départementales



- Rapport de la Stratégie National de l'enseignement Supérieur qui se fait attendre
- En attente des dotations budgétaire des universités et de savoir quelles universités se verront ponctionner son fond de roulement.

## SEMESTRE REBOND

Je travaille avec l'ANEPP sur un Pack " Comment monter son Semestre rebond".

## FAGE

- Présentation des projets cadres sur l'orientation et de PPS
- État des lieux des États généraux de la pédagogie
- Point sur les démissions de Charles Bozonnet VP affaires académiques et Tom Salmon VP affaire Sociale de la FAGE.

## CNESER

Comme convenu pendant l'AGE, on a organisé un CA à distance pour déterminer quelles candidatures CNESER on soutiendrait. On vous a proposé de poser des motions si vous le souhaitez.

Certains nous ont proposé des motions : l'une d'entre elle concernait le soutien de la liste CNESER en cas de candidature de M. Levailant. Nous avons d'abord refusé de la soumettre au vote : ça a provoqué des réactions assez vives de votre part. J'aimerais revenir brièvement sur cette histoire.

Le contexte est celui de la loi de santé : à ce moment-là, on avait besoin d'une mobilisation entière du réseau. On a jugé que les motions proposées étaient :

- soit inadaptées parce qu'elles mettaient en cause des personnes de façon déplacée.
- soit non urgentes (notamment sur le soutien de liste), puisque le vote pouvait largement attendre le WEF.

Sur les motions qui concernaient Mathieu, on a considéré qu'elles ne seraient pas tenables : d'un commun accord entre le CS et le bureau, on a donc décidé de ne pas les soumettre au vote.

C'est une décision discutable, j'en ai conscience : ce n'est pas au bureau de dire quelles motions doivent être votées ou pas. Mais vu le contexte, on a jugé que c'est ce qu'il y avait de mieux pour la structure.

Des réactions par rapport à ça ? (Non).

Suite à cette affaire, on a décidé de poser une motion. L'idée est simple : on considère que si un élu pose sa candidature sur une liste nationale, l'ANEMF le soutient dès lors qu'il se revendique chez nous. Il s'agit de simplifier un processus souvent lourd !



**MARSEILLE** : Ça nous pose un problème, on veut savoir qui on soutient. Quand l'ANEMF soutient quelqu'un, elle soutient aussi une compétence : il faut la confirmer.

**TOULOUSE RANGUEIL** : On soutient par défaut, mais il faut qu'on ait la possibilité de poser des motions si l'AG juge que la personne n'est pas compétente !

**BUREAU** : Le bureau ne fera pas la démarche. C'est à l'AG de prendre l'initiative de demander un CA à distance si une personne candidate n'est pas jugée compétente !

**ANGERS** : Il faut faire attention ! On a deux sujets : le soutien de la candidature et la place sur la liste.

**BUREAU** : La place sur la liste, honnêtement, ce n'est pas un point essentiel. On peut faire des motions de priorité, mais au final c'est assez dur à jauger... Quand on soutient, on essaye surtout que les gens soient en position éligible.

**MARSEILLE** : Cette motion simplifie la procédure en général mais s'il y a un souci, la procédure pour convoquer un CA à distance est très complexe ! On risque de laisser passer des choses...

**BUREAU** : La question c'est : a-t-on besoin d'une motion ? Est-ce que vous y tenez dans le cadre des listes nationales, ou est-ce qu'on imagine une procédure plus light ? Le débat est ouvert ce week-end.

La liste CNESER sera votée ce week-end en CA de la FAGE. On refera un point quand on aura plus d'infos à vous communiquer là-dessus.

**ANTILLES-GUYANE** : Juste une chose. Le problème de candidature qu'il ne faut pas soutenir, ça arrive à quelle fréquence ?

**CS** : Le soutien n'a pas été voté il y a deux ans. Avant cela, on n'a pas vraiment d'éléments en tête.

**BOBIGNY** : Mathieu est sur une liste pour les départementales ou pas ?

**BUREAU** : A ce stade, on ne sait pas. On n'a pas de source sûre pour le confirmer.

**MARSEILLE** : Il n'a pas nié quand on lui a posé la question.

**BUREAU** : Retenons qu'il a le soutien de l'ANEMF sur la liste CNESER de la FAGE.

## SECRETARIAT

### MAILINGS :

Pensez à m'envoyer un mail pour être inscrit sur les mailings et à inscrire vos pioupious!

Une petite mise au point sur les réponses aux mailings :



- Si votre mail s'adresse à l'ensemble de la mailing vous n'avez qu'à cliquer sur répondre.
- Si vous souhaitez répondre uniquement au VP ou à la personne qui a envoyé le mail, il faut entrer l'adresse mail de cette personne! Sinon vous envoyez votre réponse à toute la mailing.

## ARCHIVES

On a 7 mètres linéaires d'archives, c'est à dire que mises côte à côte nos archives font 7m.

J'ai reçu des devis de la cité des mémoires étudiantes qui vont de 15 000€ à 8 000€ :

- classement des archives, recherches documentaires, exposition, journée d'études, ouvrage, témoignage oraux. (15000€)
- recherches documentaires, ouvrage, journée d'études. (8000€)
- recherches documentaires, exposition, journée d'études, témoignage oraux. (10 000€)

Malheureusement avec les fonds qu'on a déjà sortis du fond de réserve pour le cinquantenaire et la mobilisation ça va être compliqué d'en sortir plus.

## VOTE DES ASSOCIATIONS NON REPRÉSENTATIVES

Ça a été voté au CAWELL, maintenant les assos non représentatives, en plus du droit de vote sur les motions les concernant pourront votées pour les motions concernant le fonctionnement interne de l'ANEMF.

## TRÉSORERIE

### ÉTAT DES COMPTES :

37236€ sur le compte courant

76 664 sur le livret A

### WEP

Campagne de remboursement finie, si vous n'avez pas été remboursé, envoyez moi un mail.

### AGE

J'ai eu peu de demandes de remboursements, ça concerne uniquement les administrateurs qui ont fait le déplacement juste pour l'AGE et non les personnes présentes au RECWEEM.

### WESS

Il y a eu un problème de financement de l'orga donc on a exceptionnellement augmenté la subvention.



Association Nationale des Etudiants en Médecine de France  
ANEMF c/o FAGE - 5 rue Frederick Lemaître - 75020 PARIS  
Téléphone : 01 40 33 70 72 - Fax : 01 40 33 70 71  
www.anemf.org - contact@anemf.org

## MOBILISATION

La part collective devrait se situer dans les 6 500€. La partie visibilité de l'ANEMF devrait être dans les 2600€. Il n'y a pas encore trop de dépense pour l'AGE mais ça risque d'arriver.  
On n'aura pas utilisé les 15 000€ rien que pour le 15 mars.

## WEF

Si vous avez besoin de factures, envoyez-moi un mail avec le nom de l'asso, l'adresse de l'association et le nombre de participants...  
On a réussi grâce aux parts à s'en tirer avec 1750€ de déficit à prendre sur le fond de réserve, on vote la motion dimanche.

## RÉSEAU TRÉSORIER :

Envoyez-moi un mail quand vous changez de bureau pour que je change le trésorier sur la mailing.

## PRÉSENTATION DE NICE/MARSEILLE CANDIDATE POUR LE WER.

On voudrait faire une appli pour le congrès avec les plannings, les salles, les points orgas, une rubrique potins mais on n'a pas le financement pour c'est 10 000€. Du coup on voudrait que l'ANEMF finance en partie l'appli.

**TOULOUSE RANGUEIL :** Ils ont été fait avec qui ces devis? Parce que des étudiants en informatique, ils peuvent nous faire ça pour moins cher...

**MARSEILLE :** Smartfiche, mais on a fait passer un mail, si vous connaissez des gens on est preneur.

**STRASBOURG :** Ce qui me dérange c'est que c'est 10 000€ juste pour les gens qui vont en congrès et pas pour nos étudiants.

**MARSEILLE :** On l'a déjà en partie financé dans notre budget du congrès à hauteur de 2500€

**PO :** C'est possible de l'étendre après à chaque faculté?

**MARSEILLE :** Totalement, nous on lance le truc, si vous trouvez une utilité dans votre fac on vous le passe.

**BOBIGNY :** 18000€ c'est énorme, autant faire une mailing list et balancer les infos sur la mailing.

**MONTPELLIER :** On pourrait penser que chaque orga qui utilise ensuite l'appli rembourse un peu et in fine ça coûterai rien à l'ANEMF

**BUREAU :** Oui mais les orgas sont déjà juste niveau sous.

**CS :** Pensez bien que si on vote la candidature, c'est qu'on est au clair sur le financement de l'appli et que ça veut dire qu'on valide leur BP...



**ROUEN** : Je ne vois pas où est le problème

**CS** : Ils ont prévus 2500€ pour l'appli dans le BP donc si on accepte leur candidature on accepte l'appli.

## POINT PP :

### C2S

C'est la commission sectorielle avec les monos de santé de la FAGE.

Nous avons fait un point LdS le dimanche, on s'est un peu pris la tête avec la mono des infirmiers : vous connaissez notre position sur le transfert de compétences, toutes les modalités de formation, de transfert renvoyant à un décret, nous demandons donc que tous les acteurs soient concertés avec l'Assurance Maladie qui gère la rémunération et l'impact pour les médecins du transfert de compétence. On l'a exposé en C2S, la FNEI l'a pris comme quelque chose qui allait ralentir le transfert de compétence et les pratiques avancées d'infirmiers. Actuellement, il y a plein de protocoles où il y a des transferts de compétence à l'essai cependant la généralisation des ces derniers sur le territoire est impossible car il n'y a pas de processus de généralisation prévue. Globalement, les pharma étaient plutôt d'accord avec nous.

Notre appel à la mobilisation du 15 mars a été mal perçu par la FNEI en tout cas par leur bureau national. Il se peut que des étudiants en soins infirmiers viennent vous voir, c'est pour cela que je vous en parle. N'hésitez pas à leur rappeler notre position car il y a eu un réel malentendu.

### RÉFORME DU 3° CYCLE :

Sur le droit au remord, le MENESR a accepté que le droit au remord soit étendu sur la totalité de la durée de l'internat. La mobilisation arrivant, le ministère commençait à sentir que la pression montait chez les étudiants et internes, ils n'ont pas voulu se mettre les internes à dos. Suite à la manifestation, le "front jeunes" a co-signé une lettre adressée à nos deux ministres pour dire qu'il y avait encore trop de doutes sur la phase de mise en responsabilité et que la réforme ne pouvait avancée plus sans apporter de précisions supplémentaires. En G3C, quand nous soulignons ces notions d'inconnues, aucune réponse ne nous était apportée. Nous avons des réponses très politiques. Le but de la lettre était de tempérer la réforme et de remettre l'accent sur la problématique de la phase de mise en responsabilité. Le ministère nous a répondu qu'on arrêterait le G3C actuel et qu'on verrait la suite dans le CNEMOP. La lettre mentionne également la suppression de phase de responsabilité.

**CAEN** : Quand est ce qu'on saura qu'elle DESC devient un DES?

**BUREAU** : Les auditions des nouveaux DES ont commencé la semaine dernière. A la fin des auditions ils étaient presque en train de prendre la décision, ce qui est un peu tendu.



Comme on a plus de temps sur la réforme et qu'il y a des DES qui vont sûrement être créés ça pourrait être bien de savoir si les étudiants sont prêts à prendre ces DES dès la sortie de l'ECN? On ne sait pas encore si on envoie le sondage à tout le monde ou plus en interne, on vous tient au courant par mail.

**CAEN** : Au niveau des FST on en est où?

**BUREAU** : C'était en même temps que les auditions

**PD** : Sur la phase de mise en responsabilité, les internes parlaient de victoire dès le 7 mars, ils ont d'autres infos à part la lettre?

**BUREAU** : Les informations qu'ils ont pu récolter, proviennent de leur négociation le 4 mars, lors de la manifestation du SIHP.

## RETOUR MOBILISATION

On a vraiment navigué à vue. N'hésitez pas à prendre la parole pour faire remonter les éventuels problèmes.

Merci de nous avoir accueillis et répondu, c'était agréable d'avoir travaillé avec un tel réseau, Merci d'avoir ramené 1500 personnes de province. J'espère que vous gardez contacts avec les interlocuteurs que vous avez pu avoir lors de vos mobilisations par exemple : député, urps, ars, préfecture.

Qui a rencontré des députés? Limoges / Bordeaux / Clermont

**LIMOGES** : On a un député qui nous a un peu retourné et un autre qui nous a proposé de déposer des amendements, nous, on aimerait que l'ANEMF aide à écrire ces amendements et qu'il les dépose, il est prêt à travailler avec nous.

**BORDEAUX** : On s'est retrouvé à l'ARS avec un ancien président de l'ISNI, on est resté avec un gros politicien qui a été très paternaliste qui essayait de nous retourner.

**CLERMONT** : Notre député s'en fiche.

**LIMOGES** : Petite précision, c'est un député PS qui était prêt à déposer les amendements. Apparemment il y a une députée très influente à Poitiers, vous la connaissez?

**POITIERS** : la seule rencontre qu'on a eu avec un député n'a pas donné grand-chose, je ne vois pas de qui tu parles

**AMIENS** : Nous avons eu un rendez-vous avec l'ARS avant la manif qui était plutôt ouverte au dialogue.

N'hésitez pas à faire des retours sur vos mobilisations locales, sur les financements que vous avez eu, c'est vraiment important pour que nous puissions constituer des archives.

Vous avez des retours de vos étudiants sans trop de nous chez nous ?





**ANGERS** : On a tracté pendant plusieurs heures et les gens nous ont demandé s'il y avait une pétition à signer.

**MARSEILLE** : Les étudiants sont un peu fatigués d'une mobilisation pure et dure par une manif mais ils seraient prêts à faire une action coup de poing ou autre.

**BOBIGNY** : On avait pas mal d'étudiants présents, ça nous a étonné, ils seraient capable de se remobiliser mais il ne faut pas attendre trop longtemps.

**STRASBOURG** : Je voulais savoir comment on peut parler au grand public pour faire comprendre nos revendications et pourquoi.

**BUREAU** : On avait peur que la pétition fasse que les étudiants ne montent pas à Paris. On sait que beaucoup d'étudiants sont fatigués, on a pas mal matraqué niveau com, à mon avis on va se calmer mais il faut juste voir ce que les étudiants en pensent. Typiquement il n'y a pas encore eu la médiatisation de tous les amendements acceptés et qui vont parfois dans le bon sens.

## LES AMENDEMENTS :

Le projet de loi est analysé en séance depuis mardi matin

- articles 12 et 38 : le pouvoir des ARS

Ces articles ont été totalement réécrits. Le Service territorial de santé au public devient une communauté professionnelle de proximité/soins primaires qui s'articule autour des médecins, qui font des projets et qui répondront aux appels d'offre de l'ARS et ils seront libres de construire leur projet de santé à condition qu'il aille dans le sens d'un meilleur parcours de santé pour les patients. Le projet régional de santé est produit par les professionnels en commun avec l'ARS. L'amendement précise que la mise en place du PRS doit respecter la liberté d'installation.

- Transfert de compétence :

- l'article sur les pharmaciens a été supprimé à notre grande surprise à la demande du rapporteur. Du coup cette notion n'est plus dans le projet de loi.
- L'article 30 créant la possibilité pour des auxiliaires médicaux d'exercer en pratique avancée est amendé avec un nouveau cadrage des missions et soumis à une coordination par un médecin dans une équipe ou un établissement de soins.

- Tiers Payant Généralisé :

Il y a eu une 1ère version d'amendement déposée par le gouvernement où l'Assurance Maladie et les complémentaires gèrent conjointement sa mise en place. Cet amendement a suscité de nombreuses réactions de la part des syndicats de médecin. Il y a eu une forte pression de notre part et du front jeune pour modifier cette version d'amendement. Nous avons obtenu un sous amendement pour dire que l'Assurance Maladie (AM) était le seul pilote. Donc nous avons enlevé les mutuelles. Ceci a entraîné



une opposition de la mutualité française à la rédaction actuelle de la loi. Concernant les modalités techniques de mise en place, il n'y a pas encore de réponse concrète. L'AM est encore en train de travailler dessus vu que 2 GdT ont été annulés à cause de la manifestation. Le ministère ne peut que garantir le paiement et planifier le calendrier échelonner de mise en place du tiers payant.

- Ajout d'article :

Il y a eu un ajout d'article : "pacte national de lutte contre les déserts médicaux" : pas de coercition! Il s'agit juste des aides à l'installation ou autre, l'article a été créé pour permettre au ministère de créer des aides, ils le mettent juste là plutôt que dans le PLFSS à chaque fois.

Il reste un point d'accroche sur le conventionnement régional, ils devraient lâcher incessamment sous peu.

Juste un point d'information : le texte est analysé jusqu'à la fin de la semaine et le 31 mars, il passe en plénière donc pour l'instant il n'y a pas de nouveaux amendements déposés.

## PROPOSITION DE LOI FOLLIOU :

C'est une proposition de loi (déposée par un député), signée par quelques personnes UMP et pas mal d'UDI sur la coercition :

- **Art 1** : corrélation avec le NC c'est juste l'article 1 qui rappelle un peu comment il faut calculer le NC.
- **L'article 2** dit que pour toute création, transfert ou regroupement de professionnels il faut une autorisation de l'ARS donnée par le préfet et l'ordre. Il y a aussi des critères à respecter dans un décret avec des histoires de distance.

Quelques mesures incitatives entre l'article 3 et 5.

- **L'article 6** rend obligatoire un stage pratique de 3 mois en MG en milieu rural. Du coup on a envoyé des mails aux membres de la commission des affaires sociales de l'assemblée comme quoi cette proposition n'était pas tenable. La présidente de la commission, Catherine Lemorton, a réaffirmé qu'elle respecterait l'engagement du gouvernement sur le sujet de la liberté d'installation. Cette PPL ne risque pas d'être analysée tout de suite. Mais il faut rester vigilant, elles sont en attentes! Elle a sûrement été déposée dans le contexte des élections départementales.

**LIMOGES** : C'est à nous de déposer les amendements à déposer en motions ou y a pas besoin?

**BUREAU** : On a écrit un amendement sur les ARS pour ajouter un bureau d'installation, on l'a



envoyé mais on n'a pas encore eu de retour, on peut en envoyer d'autres et on vous les envoie une fois qu'on est sûr qu'ils sont bien écrits.

**STRASBOURG** : On a quand même une position sur les stages en milieu rural ça pourrait être utile.

**BUREAU** : Oui mais là c'est une obligation. Après on ne va pas leur donner trop d'idées ni trop négocier parce que cette proposition est juste politique et donc facile à bloquer. On est d'accord concernant la plateforme nationale de stage mais le ministère nous a répondu que ce n'était pas de l'ordre législatif qu'il fallait voir ça avec les UFR.

**ROUEN** : Sur les amendements sur le TPG, j'ai l'impression qu'ils ont fait un amendement pour nous faire peur pour qu'on accepte ce qu'ils proposent après...

**BUREAU** : On pourra jamais écrire la loi nous-même, tout ce qu'on peut faire c'est essayé de la ré-axer. Si le TPG est retiré, la loi ne sert plus à rien du point de vue de l'opinion publique. Concernant la garantie de paiement en 7 jours, heureusement quand même! Sur le 2° amendement, ils se sont mis la mutualité à dos du coup donc soit ils gardent le TPG, soit ils retirent toute la loi ce qui est compliqué. Les internes sont d'accord sur le tiers payant, *a priori* l'ISNI va voter la détente sur ce sujet-là, surtout que les syndicats pro vont essayer de négocier la mise en place technique dès maintenant. Ce qui est important aussi c'est la date : mise en place fin 2017, c'est après les élections présidentielles.

**KB** : Ils ont parlé d'une procédure accélérée ça change quoi?

**BUREAU** : ça change qu'il y a une lecture à l'assemblée, une au sénat et 1 en commission mixte parlementaire. En général ça fait la navette.

On a vu VALLS hier, on a demandé le report il a dit qu'entre l'assemblée et le sénat on aurait encore un temps avec eux pour voir si on veut encore changer quelque chose.

**RANGUEIL** : Tu pourras nous envoyer un mail avec les amendements pour qu'on communique sur nos victoires aux étudiants.

**BOBIGNY** : Ils se sont exprimés pour le TPG en secteur 2? Comment ça va se passer?

**BUREAU** : Ils feront le tiers payant sur la partie secteur 1 et les patients payent la partie secteur 2.

Pour info, la loi va changer de nom : ça va être la loi de modernisation du système de santé

**BREST** : Tu dis que l'ISNAR et les chefs de cliniques sont d'accord sur les amendements, du coup pourquoi les internes veulent encore se mobiliser?

**BUREAU** : On a eu une période un peu trouble, maintenant qu'on en est là, l'ISNI va sûrement se retirer, l'ISNAR c'est un peu plus compliqué. Pour les internes au local c'est vraiment très autonome et loco-local. Ils ne vont pas se voir pendant un moment du coup c'est les villes qui partent toutes seules. Il faut aussi savoir que les internes qui sont partis étaient beaucoup moins au courant que vous.



**LIMOGES** : Touraine a laissé entendre que des indemnités seraient versées si le remboursement n'est pas sous 7], les syndicats ils en pensent quoi?

**BUREAU** : La gestion était encore floue, donc oui les syndicats ont apprécié le geste mais ce n'est pas ça qui a cristallisé la chose.

Le dernier point restant à clarifier c'est qui est responsable.

## POINT QS

### AIDES SOCIALES :

26/02 : il y a eu l'annonce de la conservation des aides au mérite pour l'année 2015/2016 pour les étudiants boursiers avec mention TB au bac.

### RSSE :

La LMDE a été mise sous sauvegarde judiciaire en février 2015, il y a plusieurs repreneurs : MACIF, MNH, AXA...

L'UNEF refuse un part avec des assureurs privés et demande un part avec un mutualiste.

Le choix aurait dû sortir dans la semaine mais on attend encore.

On sera très vite fixé sur l'avenir de la LMDE et des mutuelles étudiantes.

### RECWEEM :

J'ai pu former une dizaine d'élus CROUS, j'ai fait de nouvelles formations sur les aides d'urgence ou la culture dans les CROUS.

Il y a eu un GdT sur l'avenir des CROUS, je suis en train de vous rédiger un CR qui devrait arriver bientôt.

**CRETEIL** : Il y a une grosse réunion rassemblant toutes les mutuelles, l'UNEF et tout tu en sais plus?

**BUREAU** : La FAGE a refusé d'y participer c'est tout ce que je sais...

**CRETEIL** : Ça fait quand même débat à sens unique...

## POINT ELECTIONS

### FORMATIONS :

Pas de formations élus pour le WEF, les RECWEEM étant trop proches, mais il y en aura aux JEA pour préparer les élections centrales de l'année prochaine.



Association Nationale des Etudiants en Médecine de France  
ANEMF c/o FAGE - 5 rue Frederick Lemaître - 75020 PARIS  
Téléphone : 01 40 33 70 72 - Fax : 01 40 33 70 71  
www.anemf.org - contact@anemf.org

J'aimerais faire un guide de l' élu UFR/CME et un pack nouvel élu d'ici la fin du mandat

## ÉLECTIONS UFR :

Caen : 1 seule liste : 93 votants, 7 sièges dont 1 ortho

Limoges : 1 seule liste : 9% de participant 7 sièges dont 1 ortho

A venir :

24/03 : Clermont, Toulouse Purpan et Ranguel, Lyon Est, Poitiers, Amiens

16/04 : Paris 6, attention car il y a 2 ans l'UNEF avait posé une liste au dernier moment

Mailing UFR : je galère à récupérer tous les contacts, je mettrai à jour après les élections UFR qui approchent.

## ÉLECTIONS COMUE :

Premières élections pour la COMUE Sorbonne Paris Cité le 11/03 en suffrage indirect. Résultats : 4/8 au CA de la COMUE, 2 suppléants médecine

**BOBIGNY** : il y avait beaucoup d'élus UNEF, la Fabrique (Cé) a voté pour la FAGE

Normandie Université le 31/03 : au suffrage direct !

3 universités (Caen, Rouen et Le Havre) et 3 écoles (ingénieurs, commerce)

1 liste CA et 15 liste CAC, l'UNEF n'a pas réussi à poser de liste en CA mais ils ont posé dans chaque collège du CAC, y compris en santé.

Je vais avoir besoin de DDS: Paris et Amiens pour Rouen, Angers, Rennes et Nantes pour Caen.

Comme c'est les premières élections en suffrage direct ça va donner le ton pour la suite.

A venir : Paris Saclay début mai en suffrage direct, Lyon Saint Etienne le 4 juin en indirect

## CNESER :

Il y a eu un arrêté en février : création de la commission électorale nationale qui fixe les modalités électorales des élections CNESER.

Ce week-end, il y a l'élaboration de la liste FAGE : 3 candidats en médecine, 10 candidats éligibles, il faut une liste de 22 étudiants, complète et paritaire. Pas plus d'un candidat par établissement d'enseignement supérieur.

Revendication des élus : terminée ! On a appelé tous les élus un par un, 141 élus revendiqués sur 142, ça sert à déterminer les mandats et le montant des SdF à la FAGE.

Prochaines étapes : arrêté fixant la date, le dépôt des listes, le vote par correspondance et le dépouillement

Mailing campagne : envoyez-moi un mail avec l'adresse de la personne qui va s'occuper des élections



## POINT INTER CHU :

Il y a quelques petits problèmes avec les conventions. Certaines facs (Nîmes, Montpellier, Nancy) l'ont jugée "illégal". Ça ne sera pas un problème pour cet été mais ça nous freine pour ouvrir le programme dans d'autres villes. Toute initiative ou connaissance de votre part sera la bienvenue! En parallèle je vais la retravailler avec une connaissance qui est en école d'avocate (droit du travail) et avec Corentin qui est plus calé sur le fonctionnement d'une UFR que moi.

Pour cet été, on a:

Un étudiant de Créteil qui va à Clermont (neurologie), un de Dijon qui va à Créteil (urgences) et une étudiante de Clermont qui va à Dijon (néphrologie).

Pour la suite: On voudrait lancer un sondage national (comme fait par Ugo il y a deux ans) pour avoir l'avis des étudiants sur le programme, leur motivation, les résultats nous serviront à vendre le programme au mieux auprès des UFR.

## POINT FORMATION :

### RETOUR SUR LES CONGRÈS :

Pour un WEF, qu'il n'y ait que 240 places c'est vraiment pas top! Je veux bien comprendre qu'avec les circonstances ça soit compliqué mais quand même. C'est le moment où l'on forme les nouveaux. On vous donne l'occasion de le faire alors prenez-la.

Le parcours externat vous plaît? Oui, donc c'est à renouveler.

### FORMATION TOUR :

Pensez-y pour vos changements de corpo! Envoyez un mail à [formation@anemf.org](mailto:formation@anemf.org) en nous disant vos dispo et on se fera un plaisir de bouger, et d'envoyer les personnes compétentes sur ces sujets.

### CATALOGUE DE FORMATION :

Il est en ligne! Il reste à le remplir. Maintenant, j'ai fait ma part du travail. Si une formation n'est pas sur le catalogue, c'est au VP concerné qu'il faut la demander, car c'est à eux de le remplir.

### GUIDE DU FORMATEUR :

Je m'y mets, j'espère qu'il sera prêt pour la fin du mandat.

### PLANNING PRÉVISIONNEL :

Il arrivera en avril, on bosse dessus avec les pharmas.



Un WESST ça vous tente? → Oui, plutôt l seul congrès commun.  
J'en parle avec les pharmas.

## JEA :

On avance toujours, du 1 au 5 juillet.

Un parcours médical avec des cours d'éthiques ou autres ça vous tente? Si c'est le cas motivez vos externes sinon ça ne sert à rien.

**RANGUEIL** : Oui

**LILLE ÉTAT** : ça me paraît déjà vachement complet, on a déjà du mal à faire bouger nos corpo...

**PO** : On aurait combien de places par villes?

**BUREAU** : Pour l'instant on en aura 10 mais ça peut encore augmenter.

**BOBIGNY** : C'est une bonne idée mais c'est à Lyon et ça a un cout d'aller à un congrès...

**KB** : On arrivera à motiver quelques externes mais ça sera surtout des vieux de l'ANEMF en fait... Comment tu veux motiver les externes lambda?

**BUREAU** : Bah justement c'est pour ça que je veux faire ce parcours pour avoir des cours fait par un grand ponte ou un cours attractif que vos externes n'auront pas l'occasion d'avoir au quotidien.

**NICE** : Ça va faire un nombre limité d'externes, comment tu vas sélectionner?

**BUREAU** : Ça dépendra du nombre de place par ville, de ceux qui se sont motivés pour se déplacer jusqu'à Lyon. Ce qui limite c'est les places à l'hôtel, si les gens ont des logements y a pas de soucis c'est moins cher.

**P7** : Ça commence le mercredi, les externes ils ne vont pas être intéressés...

**LILLE ETAT** : Vous allez beaucoup vous impliquer pour un résultat pas top

**KB** : Il n'y a pas que le côté externes mais aussi BDE, on n'aura pas les moyens financiers d'assumer leur déplacement.

**MARSEILLE** : Si tu veux faire un parcours médical qui touche beaucoup d'externes le mieux c'est de le faire sous forme de formations tours.

**BUREAU** : Je vous ai demandé de monter des comités locaux, y a 7 villes qui se sont motivées moi ça me donne pas envie de me déplacer alors que vous avez rien prévu.



## POINT ÉTUDES MÉDICALES :

### ECNI :

Le rythme des mails vous convient ? Oui

J'ai rendez-vous avec le CNG la semaine prochaine pour parler du texte de LCA.

La plupart du travail s'est passé en off sans vraie réunion.

### BARÈME :

3 différents ont été proposés mais le plus probable est celui qui panache les points des items sur le taux d'inadéquation entre les premiers et les derniers. Sachant que sur 1000-1500 étudiants il n'y a pas énormément de différences entre les réponses des étudiants, ça ferait des chiffres à virgules (et donc peu de probabilités d'avoir des égalités) sans pour autant avoir de trop grands écarts de points entre les questions...

Ce n'est pas en inadéquation avec une pondération a priori des questions.

Le conseil scientifique pourrait faire en sorte qu'une question compte double s'il estime qu'elle a un intérêt médical plus important, le panachage ce n'est pas les mêmes personnes qui le mettent en place et ça servirait surtout à départager les étudiants.

Je n'ai pas de nouvelles pour les PMZ et MZ

**RANGUEIL** : Au niveau de la légalité c'est possible de faire un barème a posteriori?

**BUREAU** : Tous ceux à qui j'en ai parlé n'ont pas vu de problèmes.

**CRETEIL** : Ils ne veulent pas de QROC pour ne pas faire de jury et ils veulent faire une pondération?

**BUREAU** : Ce n'est pas vraiment un jury c'est de la pondération statistique faite par un programme.

**ROUEN** : C'est juste pour que ce soit plus discriminant?

**BUREAU** : C'est pour affiner le classement et éviter les exæquo

**NANTES** : ça peut changer le classement : si on a un même nombre de bonnes réponses si l'un a des réponses qui sont moins bien notés il va être moins bien classé alors qu'il a le même nombre de bonnes réponses

**BOBIGNY** : Peu importe ce qu'on fera, l'ECN est une courbe de Gauss et le restera.





## CNG :

Ils ont envoyé une lettre aux universités et aux doyens de médecine pour rétablir la confiance. Ça a un peu ralenti la procédure d'accréditation, ils vont rencontrer les doyens. Ils veulent faire une convention dans l'été pour que toutes les salles soient accréditées en septembre.

Pour les ECNi Blanches : ça sera la 2<sup>e</sup> semaine de décembre, la semaine de mars et la dernière de mai ou première de juin.

## AUTRES :

Il n'y aura pas de mesures transitoires, les épreuves sont trop semblables.

**LILLE ETAT** : Les étudiants étaient plutôt contre le principe de passer ECNi quand on est redoublant.

Les ECNi 2017 seront sûrement semblable à ceux de 2016, pour les QROC il faut vraiment que j'ai une étude sur SIDES

**KB** : Notre doyen nous disait que les QROC seraient marginaux en termes de points et que ça ne servirait pas à grand-chose...

**BREST** : Pour les TCS on en est où?

**BUREAU** : Le problème c'est que les facultés y travaillent très peu, il faut que les facs continuent à en faire pour montrer que c'est utile.

## DOSSIER INSTIT :

Il est fait, il faut le réajuster mais il n'est pas sorti dans les circonstances actuelles

## SIDES :

Ils sont totalement pour les tests statistiques sur SIDES, on continue de travailler la dessus

## COMMISSION PÉDAGOGIQUE DE LA CDD :

Sur la pédagogie inversée : l'idée c'est que les cours soient uniquement des TD/ED et que vous bossiez le cours théorique chez vous avant.

Avec des contrôles continus avant en ED/TD ça permet de vérifier que les étudiants aient bien vu le cours. Ils ont remarqué qu'en dehors des équipes pédagogiques, les profs ne sont pas très motivés. Ils veulent utiliser la commission pour faire des publications sur la pédagogie.

**LILLE ETAT** : Ils parlent de ça pour le 1<sup>er</sup> ou 2<sup>e</sup> cycle?



**BUREAU** : Les 2, voir même le troisième cycle.

## **C2S :**

Vous avez lu les CR ou pas du tout?

On a parlé du référentiel de compétences de la licence santé. Contexte : on a voté comme quoi on était pour la licence santé à 50% l'an passé. Là l'idée c'est de dire quelles compétences sont en communs entre les différentes filières de santé, c'est tout détaillé dans le document, dans l'idéal il faudrait le lire avant dimanche et me dire ce que j'en fais.

Guide de formation de santé : publier un guide pour les lycéens, pour nous c'était déjà tout écrit...

Note sur le Numerus Clausus pour que les associations qui continuent à en parler puissent avoir des arguments. C'était très à la mode l'année dernière où on disait qu'il fallait le remettre en cause mais le problème c'est qu'on a rien à proposer derrière.

On a sorti une note sur la nouvelle CNEMOP.

**NANTES** : Concernant le référentiel de compétence, on peut pas faire poids sur ce référentiel une fois qu'il sera voté pour mettre en place l'interdisciplinarité?

**BUREAU** : Je trouve dommage qu'on ne travaille pas d'abord sur les possibilités de passerelles et de cours mutualisés qu'on peut mettre en place.

## **UNF3S :**

Le dernier CA était jeudi dernier, ils se sentent un peu en conflit avec SIDES, il y a eu la désadhésion d'une université, leur grande idée est de fusionner avec SIDES. Ils ne font pas grand-chose, je sais plus trop quoi penser d'eux...

**MARSEILLE** : SIDES ça avance, si l'UNF3S fait rien, on peut les laisser naviguer et puis voilà...

**BORDEAUX** : S'il faut choisir entre UNF3S et SIDES, clairement c'est SIDES qu'on choisit.

**NANTES** : il faut vraiment éviter une fusion SIDES/UNF3S ça sera délétère, il faut garder un œil sur eux mais sans trop se prendre la tête.

## **QUESTIONNAIRE CHU HORS LA LOI :**

Il est fait, on doit encore le relire, mais ne le sortira pas tout de suite car la période n'est pas propice.

**MARSEILLE** : L'objectif c'est de faire un état des lieux ou d'avoir des données pour faire pression?



**BUREAU** : Les 2. L'idée c'était pour montrer l'intérêt des externes, que nos droits ne sont pas toujours respectés alors qu'on apporte aussi quelque chose à l'hôpital.

**MARSEILLE** : Il faut aussi que nous on fasse du lobbying plutôt que juste le balancer.

## AUTRES :

Premier rendez-vous à l'UNESCO au sujet de la bioéthique lundi prochain.

Portfolio : c'est dans la continuité du CCC qui permet l'étude des compétences génériques. Le but est de faire aussi un état des lieux des compétences spécifiques qu'on peut acquérir dans chaque stage.

**BOBIGNY** : On a un prof qui a développé un portfolio si ça t'intéresse.

**BUREAU** : Oui, tous ceux qui ont déjà des portfolios n'hésitez pas à me les envoyer

## CCC :

Vous avez commencé à le présenter chez vous?

C'est mis en place l'année prochaine normalement, n'hésitez pas à me redemander les docs.

Nous on est arrivé à la limite de notre marge de manœuvre, maintenant c'est à vous de voir vos doyens et de vérifier comment ça se met en place.

**CAEN** : Tu as vu avec la CDD pour qu'on le mette avant les iECN?

**BUREAU** : Le problème c'est que je ne suis toujours pas invité à la CDD, le président est toujours aussi hermétique et ils vont sûrement prendre position là-dessus sans nous consulter. On a juste pu présenter le projet à la commission pédagogique.

On a besoin que vous en parliez à vos doyens et que vous nous fassiez des retours sur ce qu'il s'est dit!

**REIMS** : Pour revenir sur le référentiel de compétence de la C2S j'ai l'impression que c'est juste du vent en fait... Il y a un truc qui ressort un peu?

**BUREAU** : Bah en fait c'est juste trouver les compétences communes aux différentes professions de santé...

## POINT INFORMATIQUE :

### LES AVANCÉES :

J'ai refait l'interface pour les inscriptions en congrès.

J'ai terminé le module du vote des motions du coup on fera en version tableur et extranet pour vérifier qu'il n'y ait pas de bug. Maintenant il faut rajouter un thème à la motion pour les classer plus facilement,



on pourra rechercher les motions aussi. Les motions seront accessibles pendant la procédure mais ne seront pas modifiables.

On pourra créer des comptes invités si vous voulez donner accès aux motions à quelqu'un pour qu'il les visualise, ils pourront uniquement consulter les motions.

## CATALOGUE DES FORMATIONS :

Module terminé, en ligne fonctionnel, les forma seront ajoutées dans les jours à venir.

**NICE** : On pourrait faire des modifications dans les inscriptions de congrès?

**BUREAU** : Je voulais vous donner le droit de supprimer des inscriptions non validées ou de modifier l'ordre.

## POINT PRÉSIDENT :

### LOI DE SANTÉ :

On va évoquer tout ce qui a pu se passer depuis l'AGE de KB, le 28 février dernier.

On avait parlé d'un **comité d'organisation de la manifestation** du 15 mars à l'AGE. Il regroupait :

- Côté pro : CSMF, MG France, FMF, SML et Bloc.
- Côté jeunes : ISNCCA, ISNI, ANEMF, ISNAR-IMG, RéaGJIR, SNJMG

Il s'est réuni à de nombreuses reprises avant la mobilisation.

On a fait une conférence de presse commune le 12 mars à 13h. C'est moi qui ait lu la déclaration commune : ça nous a permis de récupérer pas mal de contacts, et d'affirmer un certain leadership dans le sens que prenait le mouvement. Le SML, avec son Mouvement Pour la Santé de Tous, a organisé une conférence de presse le matin à 9h, ce qui a largement contribué à faire monter la pression. Ça leur a permis de récupérer une belle visibilité médiatique, même si au bout du compte on a pu sauver les meubles.

On s'est réuni la veille de la manifestation pour s'accorder sur le texte qui serait lu à la fin. Ce texte, il était très inspiré par les libéraux : dans la période où il a été écrit, ce sont les seuls qui avaient le temps de le faire (en l'occurrence ils ont payé une boîte de communication pour le faire pour eux). Heureusement pour nous, il a été assez peu médiatisé.

Le financement de la manifestation est finalement assez majoritairement assuré par les syndicats pros. Ils paient beaucoup sur le pot commun, et ils ont financé d'autres choses à côté pour nous. La bonne nouvelle, c'est que ça a assez peu retenti sur le politique, et que le financement n'a pas impliqué qu'on doive négocier avec eux.



Sur la **manifestation** en elle-même, vous en savez déjà beaucoup.

La police a estimé qu'on était environ 19 000, tous réunis. Le chiffre qui est sorti de notre côté était plutôt autour de 30 000. N'y voyez pas une volonté de mentir : c'est le chiffre qui a émergé pendant la manifestation, et qui à cette époque-là venait des renseignements généraux. On a donc fait preuve de sincérité quand on l'a communiqué. Il est apparu après qu'il fallait peut-être le modérer un peu, mais ce n'était plus possible. Depuis, les syndicats professionnels le font monter : on est d'abord passé à 40 000, puis on a touché les 50 000 après la rencontre avec Manuel Valls. Je ne doute pas qu'au gré des interviews de chacun le chiffre augmentera encore... Du côté étudiants, on était entre 3500 et 4500. C'est un très bon chiffre, sur une mobilisation qui finalement s'est organisée en un temps très court.

Dans tout ce monde, c'était forcément difficile d'être bien visible, mais on a réussi quelque chose. En utilisant les drapeaux et en plaçant les étudiants en tête de cortège, on est bien ressortis. Les cortèges qui suivaient (MPST, UFML et FHP) ont finalement eut une visibilité assez réduite par rapport à ce qu'on imaginait. Les gens étaient surtout dans le premier cortège (ratio 2/3 versus 1/3). C'est une satisfaction, tant le message aurait été détourné s'ils avaient été plus nombreux.

La FHP a rejoint la mobilisation assez tard, en réaction à une baisse des tarifs de remboursement des cliniques. Cette baisse, d'après le ministère, permet de compenser les avantages que les cliniques ont pu percevoir par le biais de dispositifs comme le CICE. Les tarifs devaient être publiés début mars : le ministère n'a pas eu d'autres choix que d'y aller, et de mettre les cliniques dans la rue... (Après les en avoir fait sortir en début d'année).

En fin de manifestation, le comité d'organisation a été reçu par Marisol Touraine. Elle n'a globalement rien dit, si ce n'est quelques annonces sur la réforme du 3ème cycle. Vu la situation, et ne sachant pas s'il fallait ou non remettre de l'huile sur le feu, on a préféré fuir la presse, pour éviter qu'une première déclaration nous mette en difficulté sur la suite.

Pendant ce temps-là, les **négociations** ont plus que jamais continué.

Il était initialement prévu d'organiser deux temps d'annonces : un avant le 15 mars, et un après. Marisol Touraine (MTR) a tenu une conférence de presse le 9 mars, et elle a fait beaucoup d'annonces. Sur tous les sujets, elle a avancé des billes : c'est ce qui a rendu le post-15 mars si chaotique. Le ministère avait déjà avancé toutes ses cartes, et on avait précisément besoin d'en avoir d'autres pour pouvoir faire évoluer notre mobilisation.

Si on reprend sujet par sujet, on a :

- Sur le **tiers-payant généralisé** : initialement, MTR a apporté des garanties de paiement et un calendrier. En post-15 mars, la question qui restait prégnante était celle de la place des mutuelles. Au bout d'une belle montée en pression, on a réussi à faire déposer un amendement qui exclut très clairement les mutuelles de la gestion du TPG. C'est une belle victoire, ce d'autant que les mutuelles y ont réagi très négativement : ça prouve qu'il y avait un sujet !
- Sur le **Service Territorial de Santé au Public (STSP)**, le texte a été complètement refondu, dans un sens qui est celui de nos positions. Désormais, il est beaucoup plus court, pour ainsi dire



vide. La seule question qui reste en suspens, c'est la possibilité pour les équipes de ville de contractualiser (ou non) avec les universités dans le cadre d'un projet formation/recherche.

- Sur le transfert de compétences, le sujet a été complètement monopolisé par les pros. Certains sont fondamentalement opposés à ça, c'est un sujet très porteur avec les médecins de terrain : en bref, ils ont tout fait pour que ça plante. En fin de compte, les métiers intermédiaires ont été un peu élagués : toutes les notions relatives au diagnostic ont disparu, et on ne retrouve que des items qui font référence à l'orientation, au dépistage, ... Du côté des pharmaciens, la vaccination avait d'abord été annoncée comme expérimentale : dans certaines régions, sur un vaccin grippal, pour certaines populations, ... Il y a quelques heures, l'article a finalement été supprimé. C'était une volonté forte des MG, le ministère a cédé.
- Sur le conventionnement régional, le ministère ne lâche rien. Ils ne veulent pas bouger dessus, même si les formulations successives laissent penser que le texte va évoluer. Ça pourrait être l'un des derniers ajustements de la loi.
- Sur le PH remplaçant, les internes ont marqué une opposition forte en début de semaine. Puis, le sujet est un peu passé aux oubliettes, et on ne sait pas vraiment ce qu'il en est aujourd'hui. Les syndicats de PH se sont beaucoup mobilisés pour le sauver : ils l'ont fait parce qu'ils y croient, mais aussi parce que le ministère leur a promis une carotte avec la mission "Attractivité des carrières hospitalières" menée par Jacky Le Menn. Ils attendent une véritable évolution des statuts, et ils se sont donc rangés derrière la loi.
- Sur la formation, un amendement va être déposé pour élever au niveau de la loi le statut spécifique des étudiants hospitaliers. Rien de majeur.
- Sur l'installation, il faut qu'on réussisse à faire passer le bureau de l'installation sur un amendement en séance. Ça devrait *a priori* être possible, à voir.
- Sur le concept de carrière hors-hôpital, l'idée est bien rentrée. Ça nécessite un travail technique conséquent et, même si tout le monde est d'accord, c'est un sujet qui attendra encore quelques temps *a priori*.
- Sur la réforme du 3ème cycle, on en ressort avec des engagements assez forts. La mise en responsabilité ne sera pas une nouvelle forme de précarité, et le pilotage va être revu dans une nouvelle instance. Ça retarde encore l'échéance de mise en place, mais au moins on repart sur de bonnes bases. Vu l'ancienneté des discussions, on n'était plus à quelques mois près de toutes façons !

A partir de là, la question à se poser est simple : **quelle suite donner à la mobilisation ?**

Concrètement, il ne nous reste plus grand chose à revendiquer.

La scission des syndicats s'est faite très rapidement après la manifestation : tout le monde a bien compris que Marisol Touraine n'était pas dans l'optique de négocier chaque point de sa loi, et que la logique unitaire avait trouvé sa limite.

- La CSMF durcit le mouvement et accélère derrière l'UFML
- MG France cherche une porte de sortie



- L'UFML poursuit sur la même logique : ils ont prévu de poser des tentes devant l'Assemblée Nationale (AN)...
- Le SML va participer, avec l'UFML, à des standings devant l'AN.
- Le FMF ira plutôt dans le sens d'un durcissement, en suivant le SML/UFML.

Depuis le début de l'examen au parlement (17 mars), le processus est lancé. Marisol Touraine, Manuel Valls et François Hollande se sont engagés sur la loi : l'objectif pour eux, c'est qu'elle passe. Et elle passera, sauf grosse surprise. La plus forte tension est sur le TPG, bien évidemment, mais c'est toute la loi qui est devenu un symbole.

Après les départementales, il y aura un remaniement technique. Il y a eu des rumeurs disant que Marisol Touraine partait à la Défense : mais elle restera bien à la Santé. Manuel Valls nous l'a confirmé. Au fond, la situation est simple : si la ministre ne change pas, la loi restera.

La seule chose qui pourrait changer, c'est le cabinet : mais ce sont nos interlocuteurs, et on n'a aucun intérêt à ce qu'ils changent. C'est un risque si on pousse plus loin : le cabinet risque de lâcher en premier, et ça nous enlèvera beaucoup de marges de négociation.

A partir de maintenant, qui va négocier quoi ?

- CSMF : ouverture d'une négociation conventionnelle et retrait de la loi.
- MG France : sécurisation du TPG et recul sur la vaccination par les pharmaciens.
- FMF : moratoire avec réécriture totale de la loi.
- SML/Bloc : retrait de la loi.
- UFML : ils visent les élections professionnelles de 2015, donc ils ne s'arrêteront pas de sitôt.

BOBIGNY : Je viens de recevoir un mail de l'UFML qui a été envoyé à un autre étudiant, ils commencent à recruter les étudiants.

BUREAU : Oui. Dans leur bureau, c'est Pierre Fouquet, un jeune MG, qui est responsable des jeunes. Ils ont très vite compris que les jeunes pouvaient leur être utiles. Leur stratégie, c'est d'aller dans les facs et de donner l'impression que le système est au bord de la rupture pour susciter des mobilisations. Mais au fond, c'est très facile en informant nos étudiants d'aller à leur rencontre.

Quelle est l'**ambiance chez les jeunes** à l'heure actuelle ?

- ISNI : la démobilisation est presque votée malgré quelques villes qui veulent continuer mais ça devrait quand même se calmer.
- ISNCCA : ils ont annoncé la sortie du mouvement.
- ISNAR : ils poursuivent le mouvement (leur préavis est actif), mais ils ont un congrès dans 2 semaines qui changera sans doute la donne.
- RéaGJIR : ils attendent pour le moment, ils se caleront sans doute sur MG France et l'ISNAR-IMG.
- SNJMG : ils poursuivent et demandent l'ouverture de négociations conventionnelles et le retrait de la loi.



**NICE** : Tu penses quoi des internes qui se chauffent en dernière minute ?

**BUREAU** : Quand on fait partir une manifestation, certaines villes sont toujours chaudes pour aller jusqu'au bout. C'est très dur de les arrêter juste après la manifestation. Pour autant, il faut bien avoir conscience que ce n'est pas possible de mobiliser autant sur autant de temps. La seule chose qui joue en faveur d'une grève dure, c'est qu'on est en fin de semestre.

**MONTPELLIER** : C'est quoi la vision que les autres ont de nous ?

**BUREAU** : Il n'y a pas une vraie volonté de repartir. Le problème de fond c'est : sur quoi on repart ? Depuis l'amendement sur le TPG, il ne reste plus grand chose.

**NANTES** : Le but c'est de savoir comment on se positionne ? A Nantes, on va demander une démobilisation progressive. Le TPG reste en place et il va falloir être très pédagogues avec nos étudiants pour qu'ils comprennent pourquoi on se retire malgré le TPG.

**PO** : Et l'opinion publique, on en est où ? Quelle vision ils ont de notre mouvement ?

**BUREAU** : Elle est plutôt favorable au mouvement et plutôt favorable au TPG... Le manque d'unité va sans doute jouer défavorablement sur l'opinion publique à partir de maintenant, il faut le savoir.

**PO** : On ne peut pas réussir à maintenir une unité apparente ?

**BUREAU** : Si, mais les masques tombent. Il y a ceux qui veulent faire sauter la ministre, ceux qui veulent faire sauter la loi, ceux qui vont se retirer : tout ça se voit dans les déclarations aux médias...

**BORDEAUX** : Comment va évoluer le débat sur la loi ?

**BUREAU** : C'est juste une question de temps. Le texte va évoluer avec le travail parlementaire, les grandes mesures vont rester telles quelles, mais ça peut encore évoluer à la marge.

**LILLE ÉTAT** : Concernant les infirmiers, c'était quoi comme syndicat ?

**BUREAU** : la FNI !

**MARSEILLE** : Au niveau des données de santé, on en est ou des derniers amendements sur le risque de récupération par les mutuelles ?

**BUREAU** : On fait un point technique très précis sur ce dossier là et je reviens vers toi.

## CONFÉRENCE NATIONALE DE SANTÉ

La conférence a été annoncée par Manuel Valls. L'objectif, c'est d'ouvrir sur d'autres sujets qui ne sont pas dans la loi, qui ne pourront pas y être et qui pourtant sont centraux. On parlera notamment de formation, des modes d'exercice de demain, .... A priori c'est un moment clé pour relancer certains points !





La conférence sera pilotée par 2 personnes (qui seront bientôt annoncées) et portée par 5 ou 6 chefs de groupes. L'idée est qu'ils soient représentatifs d'un peu tout le monde : un hospitalier, un libéral, un DG d'ARS, un jeune, ...

Elle se tiendra d'ici la fin de l'année, malgré un calendrier assez contraint qui va obliger à quelques pirouettes.

Dans tous les cas, on imagine plusieurs scénarios :

- Soit ça ne sert à rien.
- Soit ça prépare un nouveau projet de loi avant 2017, ce qui est assez improbable.
- Soit ça prépare le programme du PS pour 2017.

Il est probable que ça soit un peu de tout ça, en fait. Il n'y aura pas de nouveau projet de loi avant 2017, mais on peut tabler sur quelques textes réglementaires.

Le plus urgent, ça va être la **nomination des référents de groupes**.

A ce stade, ils essaient de récupérer des gens dans les structures représentatives : ils ont proposé à tout le monde, mais ça va être un travail prenant. Surtout, le représentant jeune sera celui de toutes les structures jeunes.

La question est donc de savoir si les jeunes veulent y aller, et si oui comment on prend les décisions en commun pendant toute la période de travail.

La proposition qui a émergé, c'est celle de créer une Confédération des structures jeunes, qui serait un lieu de discussion pour les membres du Front Jeunes. C'est cette Confédération qui gèrerait le suivi, dans un premier temps.

Le problème de cette nomination, c'est qu'aucune candidature qui émerge des syndicats d'internes ne pourra être validée par tous : les candidats ISNAR seront repoussés par l'ISNI, et vice versa. En allant chercher au-delà, on va très vite se retrouver confrontés à un problème d'identité jeune, c'est à dire qu'on aura quelqu'un de trop vieux.

**LILLE ETAT** : Ils nous sortent ça juste pour faire comme s'ils avaient écouté les jeunes ?

**BUREAU** : Oui, très certainement. Pour autant, rien n'empêche de reprendre la balle au bond et de mettre la pression pour que la conférence soit obligée de prendre des mesures.

**MARSEILLE** : On ne pourrait pas faire consensus entre les 2 syndicats d'internes ?

**BUREAU** : Si on peut et il est probable qu'un candidat issu de l'ANEMF pourrait plus facilement être consensuel. Mais pour ma part (Seb), je redeviens externe à la fin du mandat, et je n'en ai pas spécialement envie.

**MARSEILLE** : Il faut forcément un ancien du bureau pour pouvoir gérer l'ISNI et l'ISNAR !

**BUREAU** : Oui, c'est sûr. A ce stade, il faut se demander si on veut aller dans cette conférence ou pas, et choisir qui on envoie.

**LIMOGES** : Tu sais si au niveau de l'ISNAR et de l'ISNI il y a des gens qui veulent y aller ?



**BUREAU** : Emanuel Loeb, ancien président de l'ISNI, pourrait. Mais il n'est pas consensuel du tout...

**P7** : Et Mikael Benzaqui ?

**BUREAU** : Son passif fait que personne n'en voudra, même s'il aurait le profil !

**BOBIGNY** : Ça peut être intéressant de réfléchir sur la confédération. Il faut voir si l'ISNI et l'ISNAR veulent travailler avec nous.

## STATUT DE L'EXTERNE

Il a été évoqué l'idée de lancer un rapport IGAS/IGAENR sur la formation des étudiants en médecine. C'est une inspection qui peut permettre d'ouvrir le sujet de la formation, dans une Conférence qui doit en parler.

Qu'en pensez-vous ? Vous êtes d'accord ? (Oui !).

L'idée, c'est d'utiliser ce rapport pour avoir des sujets dans la Conférence : on en reparlera.

## PERSPECTIVES DES DOSSIERS SUR LA FIN DE L'ANNÉE

Sous forme de todo-list, voilà les gros sujets qui vont nous mobiliser :

- Suivi du débat parlementaire autour la LdS.
- Lancement de l'enquête IGAS/IGAENR.
- Lancement de l'enquête "CHU hors-la-loi".
- Expérimentations PACES et NC, surtout sur le versant capacités de formation : on en aura besoin quand les expérimentations seront terminées !
- Suivi du dossier ECNi.
- Préparation de la plateforme nationale de stages en ambulatoire.

## POINT VPG :

### SUIVI RÉSEAU LDS :

Très éprouvant, ça m'a occupée le plus clair de mon temps ces dernières semaines, mais les résultats sont positifs encore bravo à vous! Le travail de fond a été un peu mis en parenthèse.

### RÉSEAU SOCIAL :

Je bouge le bureau le plus possible, les gens commencent à bouger la chose mais il faut que vous y alliez, je sais plus quoi vous proposer...

**LIMOGES** : Ça serait bien de refaire une formation pour savoir comment utiliser le réseau.



**BUREAU** : OK je peux faire une FT si ça vous intéresse.

**NANTES** : Avec les changements de bureau, s'il y a de bonnes transmissions sur le réseau de l'ANEMF ça va se lancer rapidement.

### **RABBIM :**

Le dernier était censé sortir mercredi, il est quasiment prêt. Ça vous apporte vraiment quelque chose?

**NANTES** : Les 2 premiers étaient très bien, on ne va pas forcément te dire à chaque fois ce qu'on en pense.

**BUREAU** : Peut-être mais j'ai eu des retours de 3 villes sur 37 c'est dommage

**MARSEILLE** : Je ne vais pas envoyer un mail à chaque fois que c'est bien

**BUREAU** : Je suis d'accord mais à Rouen on était parti dans l'idée que vous me fassiez des retours pour les premiers pour que je m'améliore.

### **ENQUÊTE DU CNOM :**

Enquête sur le lien entre la réalisation des stages de médecine générale et le choix de cette spécialité à l'ECN.

Ils voulaient le sortir en mars ça n'a pas été possible, j'ai lu la première version et je leur ai envoyé nos suggestions de modifications et corrections. Ils aiment bien travailler avec nous. La prochaine réunion se tient début avril pour décider un peu de la marche à suivre, je vous ferai un compte rendu.

### **EXPÉS PACES :**

Travail sur le modèle parisien avec soit des responsables de tutorat soit des élus UFR pour faire un document de synthèse qui sera prêt pour le CA d'Avril. J'ai la possibilité de me faire inviter aux réunions de mise en place des expés parisiennes parce que j'ai eu l'occasion de rencontrer les responsables de P5, P7 et Bobigny à une conférence sur la PACES début mars.

### **EXTRANET - SUIVI RÉSEAU :**

J'ai pris du retard et je m'en excuse, avec Paul on est en train de remanier l'interface pour que ce soit plus pratique puis il faudra tout remplir mais ce sera fait pour le CA d'Avril.



## POINT COMMUNICATION/PUBLICATIONS

### COMMUNICATION :

#### FACEBOOK® :

- Les mentions “j’aime” ont été portées à 10 594 (+371) depuis le CAWELL. C’est une meilleure progression que pendant la précédente période (+185).
- Cependant nous avons perdu 150 mentions j’aime de manière surprenante et brutale. Il s’agit sans doute d’une vague de suppressions de compte par les robots de Facebook®.
- La méthode de calcul du nombre de vues pour les différentes publications a été revisitée vraisemblablement. Nous avons, avant, en moyenne 8 000 vues pour la newsletter, 14-15000 vues pour les gros sujets et pour les photos nous avons environ 25 000 vues. A l’heure actuelle les chiffres ont diminué, mais de manière globale, donc je ne peux pas vraiment tirer de conclusions sur les nouveaux chiffres. Il faudra voir à long terme pour les comparer.

**CLERMONT** : On s’est fait supprimer tous nos comptes Facebook®...

**BUREAU** : On en a parlé avec le réseau communication au RECWEEM, Facebook® a entrepris un virage au niveau des droits de publication, de confidentialité et d’identités. Tous les comptes Facebook® doivent être des personnes physiques et toutes les pages doivent être des personnes morales ou publiques.

**LILLE ÉTAT** : Depuis le début de Facebook® on n’a pas le droit de faire un compte fictif c’est juste que là, ils ont dû mettre un nouveau robot qui cherche les noms qui n’existent pas.

**MARSEILLE** : À Aix Marseille, je l’ai eu de la bouche de personnes de l’UNEF c’est eux qui ont demandé la fermeture de plusieurs pages.

#### INFOGRAPHIES :

J’en ai fait avant et après l’AGE, je pense que ça a plu aux étudiants vu le nombre de partages et de mentions “j’aime”.

#### APO (ANEMF.ORG):

- On a l’habitude de vous présenter le nombre de pages vues sur le site pendant l’intervalle entre deux congrès. Il ne change pas énormément (autour de 100 000 pages). Aujourd’hui, je me suis intéressé au “nombre de sessions”. C’est le nombre d’ordinateurs différents (une adresse IP = un ordinateur) qui va se connecter à notre site. On a 47 000 sessions (1 ordi avec 1 IP qui ouvre une fenêtre APO) nouvelles comme anciennes. C’est en très nette progression et c’est



essentiellement dû à la loi de santé, au côté plus informatif du site internet. Le chiffre intéressant c'est qu'il y a 61% de nouvelles sessions (IP inconnu). Page la plus vue = page d'accueil

- Rubrique "ses associations" du site internet : Pour toutes les suivantes : Amiens, Antilles et Guyane, Brest, Lille Etat, Limoges, Lyon Sud, Montpellier, Nantes, Nîmes, P5, P6, P7, Reims, Strasbourg, Tours, ATPC, EMASSI, La Féd', Nîmes, EVADEH, FTSUMI, PEPS, Song Tabaa, TNM, TSL, TSP7. Erratum : Montpellier m'avait donné les informations. Le travail demandé est simple, il suffit de m'envoyer sur [communication@anemf.org](mailto:communication@anemf.org) un logo, une description simple de l'association et de ses actions et enfin des contacts.
- Newsletter : la #28 est sortie, elle a été peu partagée mais c'est normal en pleine communication sur la Loi de santé. Merci à Marseille pour la participation à la prochaine newsletter. La #29 sortira demain normalement. Les nouveaux n'hésitez pas à promouvoir cette NL!

## **PUBLICATION :**

### **COMITÉ DE RÉDACTION DU CARABOOK© :**

Le comité de rédaction a été ouvert le 1er janvier 2015, fermé le 15 janvier. Malheureusement la dynamique est absente, il n'y a pas de réponse aux questions, pas de commentaires, pas d'idées. On a perdu 3 mois.

En groupe de travail Carabook©, nous avons discuté de l'avenir de ce comité, des possibilités qu'on avait pour le redynamiser. : Nous allons ré-ouvrir le comité (le groupe sur le réseau social), peut-être l'étendre aux autres réseaux sociaux pour le rendre plus accessible parce que la dead-line pour la publication du Carabook© est à la rentrée prochaine...

### **IB2A :**

Le CNEC (Collège National des Enseignants de Cancérologie) avance! Les articles sont presque terminés, il ne reste plus qu'un article à rédiger.

Par contre, au niveau des cas cliniques, je n'ai rien reçu, je vous ai relancé cette semaine mais je n'ai toujours pas eu de réponses...

Ce livre va être le premier référentiel gratuit, c'est un tournant dans les études médicales. Il va arriver tant bien que mal, puisque la route est longue et semée d'embûches. Mais une fois que le premier sera sorti les autres vont suivre ! Il faut juste faire l'effort de récupérer 50 cas cliniques de cancérologie ! C'est tout ce que je vous demande. Avec 37 UFR ça vous fait 1 voire deux par UFR !

### **GUMC :**

Nous sommes 5 mois après l'officialisation, voici les chiffres :

- 1500 utilisateurs actifs sur le mois dernier.
- 28000 sessions depuis le lancement c'est énorme ! Vous pouvez être fiers de vous !



- 7542 comptes d'utilisateurs sachant qu'on s'attendait à 3-4000 d'ici juin...

Je compte lancer un état des lieux de l'application pour savoir quelles sont les améliorations souhaitées par les étudiants. Je ne sais pas encore sous quelle forme.

**NICE** : Ça serait bien qu'à la fin d'une connexion, il y ait la proposition de remplir un questionnaire.

**BUREAU** : C'est une très bonne idée, je vais en parler à l'UNF3S.

**LILLE ÉTAT** : L'application demande un certain nombre de droits et pourquoi ?

**BUREAU** : C'est juste une ouverture de compte. Comme tous les comptes que tu ouvres, il te faut vérifier les droits pour te donner un accès à ce compte.

## PRESSE :

Je vous avais demandé de référencer vos contacts presses au local pour qu'on améliore notre communication (CdP, diffusion plus large) mais aussi pour créer une banque de donnée par région pour vous les retransmettre si besoin.

Je n'ai eu que Caen... Vous avez eu vos mobilisations, vous avez eu des contacts avec la presse, si vous pouvez maintenant me transmettre tous ces contacts.

## MOBILISATION :

- Sur le plan de la communication, la mobilisation a été un réel succès. Sur toutes les images on ne voit que des drapeaux ANEMF et que des étudiants. Je suis donc fier de vous, vous avez bien géré, vos étudiants ont été parfaits.
- Au niveau presse (mis à part Sébastien Foucher, président de l'ANEMF) on a une faible présence dans les articles. C'est tout à fait justifiable par deux choses : pour la presse les étudiants ont moins d'impact que les syndicats professionnels. Nous n'avons pas réussi à dire des phrases "chocs" qui seraient ressorties dans la presse.
- Je n'ai pas eu de retour sur la communication qu'on a faite dans les deux semaines avant la manifestation, je pense que ça a bien marché. On a lancé très tard l'événement, désolé, il y a eu quelques problèmes de communication avec le front jeune. On avait quand même 1200-1300 inscrits.

**MARSEILLE** : Je trouve dommage que l'événement du syndicat des hôpitaux de Paris qui était créé bien avant n'ait pas été repris. Vous avez perdu beaucoup de monde qui étaient déjà dessus, vous auriez dû vous rapprocher d'eux.



**BUREAU** : Tu as tout à fait raison ! Le SIHP fait partie de l'ISNI, nous avons voulu faire un événement plus global, qui prend en compte plus de monde. Mais par manque de réactivité nous avons raté le coup.

- J'ai créé un album photo avec des reprises presse. Ça vous a plu ?

OUI

En tout cas, merci à tous ceux qui m'ont envoyé des photos et des liens vers la presse. La revue de presse est un calvaire, je l'ai classé en 4 catégories : avant le 15 mars, où on est visible, où on parle de nous et enfin où on parle nous ! Ça vous va ?

OUI

## LOGO DU CINQUANTAIRE :

J'ai enfin plein de logos ! Merci au VP communication de Limoges qui m'en a envoyé 5 à lui tout seul ! Je vous les montre et on choisit à pancarte levée lequel on garde.

**PO** : C'est possible de les modifier ?

**BUREAU** : Bien sûr mais on veut une idée globale.

On va enfin pouvoir commencer la communication du cinquantenaire.

**RANGUEIL** : Les cas clinique pour le CNEC t'as des indices sur la taille qu'il faut ?

**BUREAU** : Peu importe, si vous voulez gagner du temps, dites à vos chefs de faire des petits cas cliniques mais dites-vous que c'est pour vos étudiants.

**CRÉTEIL** : format QCM ou QROC ?

**BUREAU** : adaptez aux ECN 2016...

## POINT PART :

### BANQUE :

État des lieux : 22 réponses sur 38 villes mais vous pouvez encore répondre !  
Des villes voudraient changer de banque ?

### LITTMAN/SPENGLER :

J'ai eu un rendez-vous avec Littmann, ils veulent rester exclusifs avec la même offre.  
Pour Spengler j'ai toujours la même convention du coup on fait quoi ?  
J'ai besoin d'une motion !



**NANTES** : Du coup tu reprends rendez-vous avec Littmann et tu lui dis qu'on part avec SPENGLER

**REIMS** : Je m'en souviens plus lequel est le plus avantageux?

**BUREAU** : Littmann défend que c'est la même qualité mais que Spengler n'est pas viable sur le long terme. Spengler dans la convention j'ai mis un max de 49€ sachant qu'on peut négocier en dessous et ils ne veulent pas l'exclusivité.

**BREST** : Du coup tu veux une motion sur quoi?

**BUREAU** : En fait c'est si vous décidez que vous ne voulez pas aller vers Spengler, vous posez une nouvelle motion.

**P7** : Spengler est près a assuré les mêmes offres au national comme les réglettes ECG?

**BUREAU** : Pas vraiment, je peux négocier plein de choses mais c'est que la première année, on verra au fur et à mesure.

**LILLE ÉTAT** : On est sûr qu'ils vont vraiment nous fermer la porte?

**BUREAU** : Suite au rendez-vous j'ai l'impression qu'ils pensent qu'on va rester avec eux... Moi je vais essayer de garder les 2 partenariats.

## LA MÉDICALE :

Je vous ai présenté Arnaud, notre nouvel interlocuteur, il y a une convention à voter je vous l'ai pas envoyé parce que je n'avais pas encore eu de confirmation sur les changements apportés.

Les subventions congrès ont diminuées sur la somme mais ça revient au même parce qu'ils financent plus de congrès et ils voudraient mettre une bannière annuelle sur e-cara. Je vous l'envoie juste après mon point.

**NANTES** : E cara on s'en sert plus, il le sait?

**BUREAU** : On ne s'en sert plus pour l'administration de l'ANEMF mais il y a des forums des villes qui l'utilisent et certains sujets qui marchent bien.

## MEDPICS :

C'est une appli de partage d'image. Je lui ai proposé de bosser sur des cas cliniques imagés pour relancer la page cas clinique d'anemf.org

Figurel (son concurrent américain) m'a contacté pour me proposer de faire des cas cliniques avec un partenariat. Du coup j'ai dit non et j'ai proposé à MedPics d'en faire aussi. Elle voulait bien en faire 1/semaine, ça peut être pas mal.





Association Nationale des Etudiants en Médecine de France  
ANEMF c/o FAGE - 5 rue Frederick Lemaître - 75020 PARIS  
Téléphone : 01 40 33 70 72 - Fax : 01 40 33 70 71  
www.anemf.org - contact@anemf.org

## CE QUE JE N'AI PAS FAIT :

Le cahier des charges des partenariats à l'ANEMF. Je suis bien partant pour le faire mais ça prend du temps et beaucoup de réflexions. J'aimerais vraiment le terminer avant la fin de mon mandat. Et la fiche de poste de CM part, j'avais dit que je vous la transmettrai, je ne l'ai pas fait. C'est vraiment dans le but d'améliorer nos financements au niveau de petits projets comme Medpics ou d'initiatives étudiantes à qui on pourrait offrir de la visibilité et tout seul ce n'est pas possible.

## RAPPORT FINAL DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

## CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE PAR SÉBASTIEN FOUCHER

Sébastien Foucher  
Président

Rose Grabit  
Secrétaire Générale